

# LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année se présente avec, on l'espère, beaucoup de joie, de bonheur et de réussite.

L'équipe du conseil municipal vous présente ce nouveau bulletin dans lequel sont retracées toutes les diverses activités tant communales qu'associatives de l'année passée.

Faire le point sur le temps passé est nécessaire mais l'important est de regarder vers l'avant et de préparer l'avenir.

L'année 2015 sera une année d'élections. Nous élirons au mois de mars les Conseillers Départementaux et en fin d'année nous choisirons les Conseillers Régionaux.

Durant ces prochains mois quelques changements apparaîtront dans l'organisation communale :

- Depuis le 1<sup>o</sup> janvier, de nouvelles compétences ont été transférées à la C.C.L.O : l'éclairage public, la propreté urbaine ainsi que l'entretien des espaces verts et des cimetières. Reste à la charge de la commune l'entretien du stade et des espaces privés de la commune.

- A compter du 1<sup>o</sup> avril le ramassage des poubelles sera organisé afin d'obtenir le même service sur tout le territoire de la C.C.L.O. Vous aurez davantage d'informations plus en avant dans ce bulletin.

Je pense qu'il n'est pas inutile de rappeler que le tri sélectif est très important pour la nature et financièrement pour nos collectivités. Il n'est pas inutile de rappeler à un peu de civisme pour préserver l'environnement, la propreté des sites, la propreté de notre commune.

Durant les deux années qui viennent, la commune, avec l'appui et le financement de la C.C.L.O., va instruire un Plan Local d'Urbanisme. Ce Plan est nécessaire pour soutenir le projet du Gérontopole, qui, avant de voir le jour, devra passer par trois années de procédures et d'études.

Pendant que j'écrivais ces quelques lignes, comme vous, j'ai été informé de cet effroyable attentat contre le symbole de la Liberté, « CHARLIE HEBDO ».

Cet acte est terrifiant, inimaginable, inqualifiable par sa cruauté. Malgré la tristesse et le désespoir qui nous gagnent, nous devons rester unis dans l'adversité. La Tolérance et l'Amour doivent nous guider et nous aider pour construire ce monde de liberté et de bien être auquel nous aspirons tous pour nos enfants.

A l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble du conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter les meilleurs vœux, une bonne santé à vous et à vos familles.

Henri POUSTIS

# L'ACTUALITE COMMUNALE

## AMÉNAGEMENT PLACE PRINCIPALE

Les travaux d'enfouissement des réseaux Télécom et EDF, confiés à l'entreprise BOUYGUE ENERGIE SERVICES (URRUGNE) sont en partie terminés. Des poteaux et des lampadaires ont été retirés et des nouveaux ont pris place. La CCLO qui prend la compétence éclairage public à compter du 1er janvier 2015, complétera le dispositif d'éclairage lors de l'aménagement de la place.

Le montant des travaux d'enfouissement s'élève à 148 505 € et son financement est le suivant :

- participation du SDEPA : 58 638 €
- TVA préfinancée par le SDEPA : 20 886 €
- Participation France Télécom : 1708 €
- Participation de la commune sur emprunt auprès du SDEPA : 61 783 €
- Participation de la commune sur fonds libres : 5490 €



Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, du fait de sa prise de compétence, la CCLO récupérera l'ensemble des emprunts engagés par la commune auprès du SDEPA.

Pour ce qui est de la continuité des travaux, des démarches sont entreprises auprès de la CCLO afin que cette dernière tienne ces engagements pour 2015.

## GERONTOPOLE

Fin octobre, les représentants du groupe « Bel Age », Messieurs DIHARCE et LOUDIERE ont sollicité des rencontres avec les chefs de service de la CCLO et la mairie afin d'affiner leur projet. Par ailleurs, ils se sont également approchés des propriétaires terriens afin de leur faire une offre d'achat.



De gauche à droite : MM LOUDIERE, POUSTIS et DIHARCE

Le Conseil municipal a demandé la révision de la carte communale compte tenu des informations sur le projet du « Gérontopôle ». En effet, le projet sur le territoire communal se précise et peut être qualifié d'enjeu majeur pour la commune. Cela nécessite une évolution du zonage de la carte communale pour tenir compte de la totalité du projet planifié sur plusieurs années. Aidé par le service urbanisme de la CCLO et au regard de l'ampleur du projet, le conseil municipal a décidé l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal.

Réaliser un PLU est une démarche lourde, fastidieuse, onéreuse et elle va se dérouler sur 2 ou 3 ans. Bien entendu, le Groupe « Bel Age » devra nous apporter des signes forts au niveau de son projet de gérontopôle sans quoi les élus mettront fin à cette démarche. Le coût d'un PLU est

d'environ 60 000 €, pris en charge en grande partie par la CCLO. En comparaison,

le coût d'une carte communale est de 10 000 €.

## PROJET ACQUISITION ECOLE PRIVÉE

Après avoir reçu à la fin de l'année scolaire 2013 un courrier du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de PAU informant la fermeture de l'école primaire Sainte-Marie, le Conseil Municipal avait préempté sur une future vente des biens.

Courant 2014, Monsieur PONTOIZEAU, agent immobilier pour les notaires, en charge de la vente, s'est rapproché de la commune afin que cette dernière lui fasse une offre.

La municipalité est intéressée par la position géographique de l'école et du terrain constructible attenant. Depuis plusieurs années, le projet d'une maison

pour tous est en attente de foncier. La commune a alors :

- sollicité les Domaines pour une estimation
- demandé et obtenu un certificat d'urbanisme sur le terrain entre l'école Sainte Marie et le presbytère

- pris connaissance des dossiers amiante, plomb, termites.

Suite à cela, Monsieur le Maire a transmis un courrier à Monsieur PONTOIZEAU l'informant de l'offre faite pour l'achat de l'école privée à l'APEC. La commune propose 150 000 €, acte en mains, pour l'acquisition des biens situés sur les parcelles section C 130, 131, 132 et 417.

## PERSONNEL COMMUNAL

- Cécile RÉCALDE, dont son souhait était de se rapprocher de son domicile, a demandé sa mutation dans les services de la commune de LAHONTAN au 1<sup>er</sup> novembre 2014. En poste à CASTÉTIS depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008, Cécile a assuré le secrétariat de mairie à raison de 12 heures par semaine. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a apporté et nous lui souhaitons plein de réussites dans ses nouvelles fonctions.

- Audrey PÉAN, qui travaillait 20 heures par semaine sur la commune de CASTÉTIS a démissionné au 31 décembre de la commune de BAIGTS DE BEARN. Elle assurera l'intégralité du secrétariat de CASTÉTIS pour une durée de travail de 32 heures par semaine.

- Pierrette BONNACIÉ a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Elle a passé 7 années au service des enfants, au sein du groupe scolaire que ce

soit en tant que cantinière, agent de nettoyage ou à la garderie. Pierrette a toujours montré un grand professionnalisme. Pour tout ce qu'elle a donné, nous lui souhaitons beaucoup de bonheur.



Cécile et Pierrette ont été à l'honneur lors du repas de fin d'année

- Dans le cadre du transfert de compétence « espaces verts » à la CCLO au 1<sup>er</sup> janvier 2015, de nombreuses réunions se

sont tenues avec les communes de BALANSUN, CASTETIS, SALLESPISSÉ, BAIGTS DE BEARN, RAMOUS, SAULT DE NAVAILLES, SAINT GIRON, BELLOCQ, SALLES-MONGISCARD, BONNUT et LANNEPLAA. L'objet étant de trouver le bon ratio entre les besoins et le personnel non transféré à la CCLO.

Ainsi CASTETIS va conserver Christian LESCLAUZE pour une durée de travail de 24 heures par semaine.

Christian aura également un contrat de travail de 16 heures par semaine avec la commune de SALLESPISSÉ dont 6 heures qu'il devra effectuer sur la commune de BALANSUN (mise à disposition).

- Fin septembre, afin de palier à l'arrêt maladie de Pierrette BONNACIÉ puis à son départ à la retraite, Madame Claudine JOUANLONG a été recrutée pour la remplacer. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, un CDD pour une durée de 8 mois lui sera proposé.



Claudine et Virginie, nos deux nouvelles recrues du groupe scolaire

## REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

- Le Comité Syndical du SIVU BALANSUN/CASTETIS a pris les compétences garderie, activités périscolaires et temps scolaire. Cette prise de compétences prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015 avec le transfert des agents comme suit :

-Mme LAMARQUE : contrat de 9,50 heures au SIVU et 12,50 heures avec CASTETIS

-Mme FERNANDES DE SOUSA : contrat de 9,50 heures au SIVU et 7,50 heures avec CASTETIS

-Mme TURPIN : contrat de 5,50 heures au SIVU et 10,50 heures avec BALANSUN

-Mme JOUANLONG : contrat de 1 heure au SIVU et 16 heures avec CASTETIS

-Mme TORAL : contrat de 22 heures au SIVU et 11 heures avec BALANSUN

-Mme LE MOEL : contrat de 18 heures au SIVU et 1 heure avec CASTETIS

Le SIVU se dote ainsi d'un fonctionnement identique à celui des regroupements pédagogiques intercommunaux du département. Pour le personnel, rien ne change (régime indemnitaire, prime, etc...) si ce n'est le fait que nos agents auront deux bulletins de salaire.

- Le premier trimestre a vu la mise en place des rythmes scolaires. Nos agents ont montré un grand engagement afin que tout se déroule dans les meilleures conditions. Les enfants ont bien adhéré aux activités proposées. Ils ont présenté, lors du marché de Noël, leur création. Ce jour là, en présence des intervenants extérieurs théâtre et capoeira, une petite restitution

de leur travail a également été proposée aux parents.



Théâtre



Capoeira

- Le SIVU a demandé à la société ACIP une remise en état du serveur de l'école de BALANSUN ainsi que la réparation et le paramétrage des PC portables. Une borne wifi a également été installée sur l'école de CASTÉTIS. L'ensemble de ces prestations pour un coût de 2 382 € TTC.

## FINANCES

Du fait du transfert d'agents au SIVU, le compte administratif et le budget primitif ont été votés en cette fin d'année.

### Le compte administratif

Le résultat global de clôture du compte administratif du SIVU est de 20 511,18 €.

### Le budget primitif

Le budget de fonctionnement du SIVU s'équilibre à 96 231,66 €.

Le budget d'investissement du SIVU s'équilibre à 2 500 €.

## BATIMENTS COMMUNAUX

• Mme WOIRIN, architecte, a été contactée afin de nous transmettre un diagnostic sur l'accessibilité des personnes handicapées sur nos bâtiments. Suite à cela, nous lui avons demandé de réaliser un devis estimatif pour effectuer le dossier d'appel d'offres et la maîtrise d'œuvre. Les bâtiments sur lesquels la municipalité doit revoir l'accessibilité sont l'école, la garderie et la mairie. Le coût estimatif est de 80 000 € TTC.

Préalablement à ces travaux, la mairie se doit de faire un diagnostic amiante sur ces deux bâtiments. L'APAVE nous a fait parvenir un devis pour un montant de 785 €.

• Madame PIT, chargée de mission énergie à la CCLO, s'est déplacée sur la commune afin de visualiser les contraintes sur les logements locatifs ainsi que la garderie et la cantine. L'objectif étant principalement l'isolation de nos deux appartements. Nous avons pris contact avec un bureau d'étude afin qu'il nous propose des solutions techniques et un estimatif financier.

• Le conseil municipal a demandé un devis à la société Audiomaster afin de reprendre la sonorisation intérieure et extérieure de l'église. Les travaux, d'un montant de 3 766 € TTC seront terminés début 2015.

Les Amis de Saint Laurent participeront au financement à hauteur de 2 500 €.

- Une extension couverte au niveau du lieu de stockage du mobilier de la salle polyvalente sera réalisée en 2015. Cet agrandissement permettra aux associations d'utiliser des planchas et autres moyens de chauffage sous abri. De plus, cette extension sera également utilisée par l'association de chasse lors des battues. Un moyen de mieux mutualiser cuisine, chambre froide et mobilier.

L'entreprise MARTINS MARQUES a été retenue pour les travaux de maçonnerie (3630 € TTC) et l'entreprise PÉAN pour la création de l'appentis (5 551 € TTC).

- Après avoir consulté différentes entreprises pour surveiller la qualité de l'air intérieur dans l'école, le Laboratoire des Pyrénées et Landes a été retenu pour un montant de 1 652 € TTC.

## BERGES DU CLAMONDÉ

Le Syndicat mixte du Bassin du gave de PAU a effectué un état des berges du clamondé. Cette expertise vient en complément des travaux réalisés au printemps 2014 suite aux fortes crues de l'hiver 2013.

Il convient de reprendre, en accord financier avec les propriétaires, plusieurs endroits de son parcours :

- propriété privée de Mme DIZABEAU
- propriété privée de M. et Mme LARTIGAUT (face au stade municipal)
- en amont de la propriété TATHIEU (partie communale)

Le financement des travaux, en partie subventionné, est à la charge des propriétaires des berges.

La propriété DIZABEAU : coût des travaux 7510 €, part à la charge du propriétaire 5257 €

La propriété privée LARTIGAUT : coût des travaux 4 100€, part à la charge du propriétaire 2870 €

Partie communale en amont de la propriété TATHIEU : coût des travaux 3 900 €, part à la charge de la commune 2730€.

Les travaux ont été attribués au groupement d'entreprises LAFFITTE-SOTRAVOS.



## CANTINE SCOLAIRE

Le Restaurant Municipal d'ORTHEZ, suite à consultation, a été retenu pour la fourniture des repas à la cantine scolaire de CASTETIS pour la période du 1<sup>er</sup>

septembre 2012 au 31 août 2015. Au 1<sup>er</sup> septembre 2014, le Restaurant municipal d'ORTHEZ nous a augmenté le prix du repas de 5% pour le porter à 3,29 € TTC.

Le Conseil Municipal a décidé de répercuter en partie cette augmentation sur les

familles et de fixer le prix du repas à 3,20 €.

## MA COMMUNE MA SANTÉ

Nous avons joint à ce bulletin un feuillet traitant de mutuelle.

L'Association « Action » propose des tarifs intéressants pour ceux qui n'ont pas de mutuelle ou pour ceux qui voudraient en changer ou payer moins cher.

C'est un courtier en assurance, accrédité par la Mairie, qui vous renseignera et vous fera une étude personnalisée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

## REPAS DES AÎNÉS

Le Conseil Municipal avait décidé d'innover en invitant nos aînés à un repas préparé par le traiteur SIMON, l'animation avait été confié à notre DIDI « national ». Un grand merci à lui pour la joie et la bonne humeur qu'il communique.

Ce sont 74 personnes qui ont répondu présentes en ce vendredi 12 décembre. A la sortie, un moment de partage et de convivialité a satisfait grand nombre de participants.

Pour les aînés qui n'ont pas pu être présents, le traditionnel colis leur a été apporté par un élu et un membre du comité des fêtes.



# ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## HARMONISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

La communauté de communes de Lacq-Orthez a engagé une démarche d'harmonisation de son service de collecte des déchets ménagers.

En raison des 2 fusions successives, la CCLO composée de 61 communes gère des collectes très différentes d'un secteur géographique à un autre. Il fallait revoir le mode de collecte des déchets pour que tous les usagers de ce nouveau territoire disposent du même service.

Les élus ont souhaité maintenir un service de proximité et de qualité.

Vous serez bien entendu largement informés des changements qui interviendront à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015. Vous recevrez de la documentation explicative.

Mais d'ores et déjà, voici les principaux changements.

Actuellement, vous disposez à la maison d'un bac roulant réservé à tous les emballages recyclables, sauf le verre. Celui-ci restera collecté tous les 15 jours, en revanche, le jour n'est pas encore défini.

Un nouveau bac destiné à la collecte de vos ordures ménagères, vous sera distribué lors d'une permanence de distribution organisée sur notre commune le **mardi 10 février de 16h30 à 20h00 à la salle polyvalente**. A compter du 1<sup>er</sup> avril, il sera collecté une fois par semaine. La capacité de ces bacs sera bien entendu adaptée au nombre de personnes vivant dans le foyer.

Ces bacs seront collectés devant chez vous sauf bien sûr contrainte technique (exemple : impossibilité pour le camion de passer).

Pour le verre, pas de changement, il faudra que vous l'ameniez dans les colonnes à verre qui seront repositionnées sur la commune. Une à l'entrée du stade, une autre au bas du chemin de Martène et une troisième à côté de l'église de Noarrieu. Ces colonnes seront à disposition des castétisiens et des balansenais.

Comme vous le savez, le centre de tri ne peut pas trier le verre et les débris de verre empêchent le recyclage des autres emballages. Le verre ne peut donc pas être collecté en mélange avec les autres emballages ménagers.

De même, le verre ne peut pas être mélangé avec les ordures ménagères car il ne brûle pas et en plus il est recyclable à l'infini lorsqu'il est collecté séparément. D'où ce mode de collecte particulier grâce aux colonnes à verre.

Le tri des déchets pour un meilleur traitement et une valorisation satisfaisante est essentiel ; toutes les conditions seront avec ce nouveau dispositif, réunies, pour y parvenir.

Nous comptons sur vous.



# LA CYBER-BASE

## Acheter sur Internet en toute sécurité

Le réseau Cyber-base Lacq Orthez vous accompagne dans votre utilisation d'Internet et du « numérique » en général.

Cette fois, nous allons aborder le thème des achats sur Internet, de plus en plus fréquents.

L'achat sur internet n'est pas plus risqué qu'un achat traditionnel en boutique mais nécessite d'observer quelques règles de sécurité assez simples. En effet, tout comme vous n'achèteriez pas un article à une personne inconnue dans la rue, sur le Web, il apparaît nécessaire de connaître la crédibilité du site marchand. De même, vous ne donnerez en aucun cas votre code de carte bancaire pour un achat sur internet car vous ne le donnez jamais dans la vie réelle.

Appliquer sur le Net les règles de sécurité que nous nous imposons dans la vie réelle constitue le premier comportement à avoir mais, afin de sécuriser au mieux vos achats numériques, vous trouverez ci-après les règles spécifiques à observer.

### ***1/ Achetez seulement sur des sites connus et reconnus.***

- Prenez des renseignements sur la **crédibilité du site marchand** avec lequel vous allez traiter : est-il lié à une société connue et sérieuse ? Les articles de journaux le concernant sont-ils bons ? Est-il bien perçu dans les forums ?
- Pour cela, n'hésitez pas à faire une recherche sur internet et à lire les avis.



Recherchez les mentions légales : Nom de la société, adresse postale, téléphone du service client...

- Regardez sur le site internet tous les renseignements sur les conditions de la vente, de la livraison.

### ***2/ Utilisez un système de transaction sécurisé***

- **Assurez-vous que le site dispose d'un espace de paiement sécurisé.** Pour cela, vous pouvez identifier un site sécurisé en regardant votre barre d'adresse au moment du paiement. Le nom du site doit être précédé de la mention « https » (à la place de http), le « s » signifiant sécurisé. **Ceci n'assure en rien la fiabilité du marchand mais protège uniquement la transaction de « regards indiscrets ».**
- Avant de remplir le formulaire concernant les détails de votre carte bancaire (numéro, date de validité et cryptogramme de trois chiffres figurant au dos de la carte, en aucun cas votre code), **vous devez pouvoir facilement identifier**

sur ce formulaire l'établissement bancaire qui gère le paiement.

- Assurez-vous d'utiliser une procédure 3D Secure ou e-carte bleue (voir explication sur le blog : [cc-lacqorthes.fr/cyberbase](http://cc-lacqorthes.fr/cyberbase))

### **3/ Assurez-vous que votre commande a bien été enregistrée**

- Conservez précieusement le document récapitulant votre commande et les conditions de livraison et de paiement. En général tous les sites sérieux prévoient ce document ou renvoient une confirmation par courriel (e-mail).
- Dans tous les cas faites une copie-écran de la commande, juste avant votre validation. Faites un *coller* des informations dans un document texte (Openoffice writer, Word, notepad,) et imprimez-le.

### **4/ Signalez immédiatement tout problème à votre banquier**

Si vos coordonnées ont été utilisées frauduleusement malgré les conseils ci-dessus, et que vous êtes bien en possession de votre carte bancaire, votre responsabilité n'est pas engagée.

Dès que vous constatez un débit injustifié sur votre relevé de compte, signalez-le immédiatement par écrit à votre banquier.

### **5 / Cas des sites de ventes entre particuliers.**

Lorsque vous achetez sur un site de particuliers, les caractéristiques du produit doivent être clairement indiquées et les frais de port doivent être pris en compte dans le prix de vente.

Dans le cas d'une vente entre particuliers, sachez que vous ne disposez pas du droit de rétractation.

À noter : en cas de litige, si la vente a eu lieu entre deux particuliers domiciliés dans des pays différents, c'est le régime juridique du pays du vendeur qui s'applique.

**Si des doutes persistent ou si vous désirez obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à venir rencontrer un animateur du réseau Cyber-base qui répondra à vos divers questionnements.**

Réseau Cyber-base Lacq-Orthez  
05 59 71 71 16 -

[cyberbases@cc-lacqorthes.fr](mailto:cyberbases@cc-lacqorthes.fr)  
Infos, lieux, horaires :  
[cc-lacorthes.fr/cyberbase](http://cc-lacorthes.fr/cyberbase)

*Le Réseau Cyber-base est un service de votre Communauté de communes.*

# CASTETIS, UN CHARMANT VILLAGE

## CASTETIS A TRAVERS LES ANS (D'après les écrits de René CANGRAND)

Nous allons reprendre les écrits de René CANGRAND, pour parler cette fois ci des voies de communications.

"Pendant des siècles, le Chemin Royal passait au château, le contournant vers Orthez. Tandis que vers PAU, il empruntait "la carrère" et le chemin de Vignolles vers Arthez, par les coteaux d'Argagnon. Les routes de Crêtes, vers MORLAAS (ancienne capitale du Béarn et MORLANNE ou MONTANER (châteaux féodaux) étaient peut être plus sécurisantes que celles des plaines.

Vint le temps où l'impulsion fut donnée à la création de nouvelles routes, plus directes et plus carrossables. En décembre 1753, un document indique qu'il a été procédé à l'arpentage et à l'estimation d'un terrain pris à Pierre MOUTET FORTIS, pour l'implantation de la grande route. De semblables opérations eurent lieu sur d'autres terrains qu'elle devait traverser, il s'agit de l'actuelle RD 817 (Ex RN 117, ndr) traversant notre commune.

Avant son implantation, il est écrit: "le chemin reliant Gouze et Argagnon est étroit et en mauvais état, surtout dans la montée". L'original du document fait mention du "droit d'emparance". Dans la langue usuelle, le verbe emparer signifiait protéger, clôturer. En d'autres expressions il est synonyme d'accaparer tel n'est pas le cas ici. Ce droit de clôturer se payait 12 livres l'arpent nous dit le document.

Une déclaration du roi du 25 Mai 1783 (Louis XVI ndr) rappelle l'abolition du droit de parcours pour le bétail. Jusqu'alors, les terres pouvaient supporter le parcours des bêtes d'autrui, sauf pendant la période d'occupation par les cultures. La divagation des bêtes provoquait des dégâts, donc des querelles, donc des procès.

Vint alors le temps où l'on pouvait clôturer les parcelles par des fossés et des talus surmontés de haies. Les exigences de notre modernisation agricole ont mis à mal le travail de nos aïeux.

En 1756, la communauté est tenue de construire un pont en bois sur la grande route, au gué de Rivehaute. Ce bien petit ruisseau qui sert de limite entre Castétis et Orthez devait se traverser ordinairement à gué mais la nouvelle route nécessitait un pont. D'ou travaux donnés à l'adjudication.

Castétis a toujours été caractérisé par la coexistence avec le quartier Noarrieu, que l'on appelait très souvent quartier de la St Jean, en référence au patronage de son église. Il faut rappeler que ce quartier, partie intégrante de la commune de Castétis, était du point de vue du culte religieux, érigé en paroisse; avec un curé titulaire ayant une partie de Balansun en annexe. A partir de 1790, il n'y eut plus qu'une seule paroisse."

# FENÊTRE OUVERTE SUR

## LE STAGE DE SIMON LABORDE AU TEXAS

**Tout d'abord peux-tu expliquer pourquoi tu es parti au Texas ?**

Pour avoir mon diplôme, mon école demande aux étudiants de passer au moins 12 semaines à l'étranger pendant nos études. Pour que ce soit plus simple pour nous, l'école a des partenariats avec d'autres écoles dans le monde entier. Je suis donc allé à l'Université d'Austin dans le cadre de mes études. Là-bas j'ai suivi des cours équivalents à ceux que j'aurais eu en restant à Toulouse, ainsi j'ai continué à valider ma formation française, tout en améliorant mon niveau d'anglais.



**Comment s'est passée ton arrivée là-bas ?**

Avant l'arrivée il a fallu organiser le départ, dès lors que j'ai eu l'accord pour partir. Visa, logement, billets, il y a eu pas mal de démarches à réaliser et pas toujours en français. Une fois arrivé à Austin il a fallu aller à l'appartement et le meubler un peu. Ensuite je me suis inscrit aux cours auxquels je voulais assister. Ça fait un peu bizarre de se dire que l'on a le choix et non pas un programme imposé comme en France. J'ai quand même choisi des cours cohérents avec mon cursus français pour valider mon diplôme et ne pas être dépassé à mon retour à Toulouse.



**Les cours sont différents de ce que tu as en France ?**

Le contenu est sensiblement le même, une formule mathématique reste une formule. C'est dans la forme que c'est différent, les professeurs sont beaucoup plus proches de leurs étudiants. Nous avons des cours magistraux et ensuite le bureau de chaque professeur ou de leur(s) assistant(s) nous étaient ouverts pour nous aider, notamment pour les « devoirs maison ». J'avais 14h de cours par semaine mais beaucoup de travail personnel après.

Une différence importante c'est qu'il n'y a pas vraiment de notion de classe, vu que chacun choisit ses cours, ceux qui étaient avec moi en cours de dynamique ne l'étaient pas forcément en cours de résistance des matériaux.

**Où vivais-tu ?**

J'étais en colocation dans un appartement avec un turc, un saoudien qui ne parlait quasiment pas anglais, et un autre étudiant de mon école à Toulouse. Les logements sont chers là-bas, alors les colocations sont très répandues. Nous avons chacun notre chambre et notre salle de bain. En fait, hormis avec le français, on ne voyait pas trop les autres colocataires. C'était moins drôle que dans le film l'auberge espagnole !

**As-tu rencontré d'autres français là-bas ?**

Oui, il y avait d'autres étudiants de l'école et puis on a fait d'autres rencontres au fur et à mesure de nos sorties.

**Et les américains sont sympathiques ?**

Il y a de tout, mais Austin est une ville avec beaucoup d'étudiants, l'ambiance est relativement détendue. En général, quand ils remarquent que tu es étranger ils viennent te poser des questions sur ton pays, tes coutumes... et puis tu ne les reverras plus. J'ai aussi remarqué que les américains sont quand même beaucoup plus disciplinés que nous, dans la rue ou en voiture par exemple, et moins agressifs aussi. Ils sont très patriotes, on voit souvent le drapeau Texan ou Américain, ils chantent l'hymne national avant chaque match de sport, la main sur le cœur.



**Sont-ils très sportifs ou du moins supporters ?**

Dans le monde étudiant oui, beaucoup de personnes courent ou ont une activité physique : il y a des salles de sports dans quasiment toutes les résidences, le gymnase de l'université donne accès à énormément d'infrastructures gratuits aux étudiants. En revanche, sur l'ensemble de la population, on voit de très grosses différences. Mais sinon oui, ce sont de grands fans de sport, ils sont passionnés et

assidus pour suivre leurs équipes locales. C'est parfois plus du spectacle que du sport il y a beaucoup d'animations avant et pendant les matches. Ils sont même transcendés quand il s'agit de foot américain, tout en restant très respectueux, un bel exemple à suivre de ce côté là !

**Un exemple où il ne faut pas les suivre ?**

Sur la bouffe, là c'est n'importe quoi !!! Ils mangent n'importe quoi (enfin, beaucoup de fast food) n'importe quand, des restaurants sont ouverts 24h sur 24, ils servent des sodas ultra sucrés à volonté c'est gras et très salé. C'est pour cela aussi que l'on voit beaucoup d'obèses.

**Tu as eu le temps de profiter un peu, ou tu n'as fait qu'étudier ?**

Non et heureusement, il fallait quand même profiter d'être là-bas je n'y retournerai pas tous les jours !!!

J'ai visité les grandes villes du Texas (Dallas, San Antonio, Houston...) et la Nouvelle-Orléans. Je suis allé voir des matches de foot américain, de basket, du rodéo. Coup de chance, le grand prix de formule 1 a eu lieu à Austin durant mon séjour, j'ai pu voir les qualifications. Il y a eu aussi un festival de musique. Avant mon retour j'ai profité d'être aux Etats Unis pour aller à New-York et Washington.

**Ton plus mauvais souvenir ?**

Euh... quelques soucis organisationnels mais rien de bien grave !

**Ton meilleur souvenir alors ?**

Dur d'en sortir un en particulier mais je dirai le road-trip avec Samuel et deux autres français. On est allé dans le Big Bend, un parc naturel superbe proche des décors de film. Il y a des ours et des pumas (nous ne les avons pas vus et ce n'est pas si mal !). On est monté au sommet du plus haut pic du parc, c'était magnifique. On a fait plus de 2400km de route en trois

jours à travers le Texas. La maréchaussée locale nous a arrêté (comme dans les films) et nous avons percuté un chevreuil avec la voiture de location!!! Aujourd'hui on en rigole mais sur le coup on a eu quelques montées d'adrénaline... ça fait des souvenirs.



**Quels sentiments tu as eu à ton retour à Castétis ?**

Un peu déçu que se soit terminé mais content de retrouver la famille, les copains et la bonne cuisine de maman.

**Quels sont tes projets maintenant que tu es rentré ?**

Il va falloir reprendre les cours à Toulouse, je vais me remettre au sport et reprendre le foot pour les week-ends où je serai à Castétis.

**Prêt à repartir ?**

Bien sûr !



# RUBRIQUE VERTE

## MONOXYDE DE CARBONE

### Comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone (Co) est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant. Il provoque maux de tête, nausées et vertiges, et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves. Il est la première cause de mortalité par gaz toxique en France avec une centaine de décès par an.

#### Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Sa présence résulte d'une combustion incomplète quelque soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fioul, gaz naturel, pétrole, propane. Il se diffuse très vite dans l'environnement. Il agit comme un gaz asphyxiant, très toxique, qui, absorbé en quelques minutes par l'organisme, se fixe sur l'hémoglobine. 0,1% de CO dans l'air tue en une heure.

#### Comment survient une intoxication ?

Dans une majorité des cas, les accidents résultent de :

- la mauvaise évacuation des produits de combustion (conduit de fumée obstruée)
- l'absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil
- du défaut d'entretien des appareils de chauffage

- la vétusté des appareils
- la mauvaise utilisation de certains appareils

#### Quels sont les appareils à surveiller et comment les entretenir ?

Tous les types d'appareils sont concernés :

- les chaudières (bois, charbon, gaz, fioul)
- les chauffe-eau
- les inserts de cheminées, poêles
- les chauffages mobiles d'appoint
- les cuisinières
- les moteurs automobiles dans les garages
- les groupes électrogènes à essence ou à fioul
- les appareils type barbecue ou plancha

#### Que faire en cas d'accident ?

- aérer immédiatement les locaux en ouvrant les portes et fenêtres
- faire évacuer les locaux et vider les lieux de leurs occupants
- appeler les secours :  
Pompiers : 18  
SAMU : 15

Pour plus d'informations :  
<http://www.interieur.gouv.fr>



## LES DETECTEURS DE FUMEE

Les détecteurs de fumée qu'on appelle aussi DAAF, permettent de lutter contre les incendies domestiques, les plus meurtriers se produisant la nuit.

Mais attention, il faut s'équiper d'un appareil sûr et fiable qui détecte les départs de feu à temps.

L'obligation d'équipement qui entrera en vigueur le 08 Mars 2015, s'impose à l'occupant du logement, qu'il soit propriétaire ou locataire (voir encadré).

Comme cet appareil peut sauver des vies, autant franchir le pas sans attendre.

### QUELQUES CONSEILS

-Ne pas se fier aux démarcheurs. Une proposition d'installation se fera toujours au prix fort, alors que c'est très simple à mettre en place. Ces démarchages peuvent aussi s'accompagner de propositions d'entretien totalement inutiles. La solution la plus simple est de l'acheter vous même dans les grandes surfaces ou magasins de bricolage, et ce, sans se ruiner, de nombreux modèles sont vendus entre 10 et 20 €.

-L'appareil doit porter le marquage CE et la norme NF EN 14604

-Se méfier aussi des options pas toujours utiles : Mise en sourdine temporaire ou mode silence, interconnexion, utilisation caravane ..... A vous de juger de leur opportunité, mais souvent c'est du superflu qui en augmente le prix.

-Tous les détecteurs sont fournis avec pile.

-Sa durée de vie annoncée est de 1 an si c'est une pile alcaline, 5 ans si c'est une pile lithium. Dans tous les cas, une alarme se déclenche quand la pile approche de la fin de charge, il faut alors la changer sans attendre.

### INSTALLATION

L'appareil s'installe de préférence au plafond, dans des endroits stratégiques (entrée de couloir ou haut d'escalier menant aux chambres.....). Si le logement possède plusieurs niveaux, il est conseillé d'installer au moins 1 détecteur par niveau. Fixez votre détecteur au plafond au centre de la pièce, en cas d'impossibilité sur un mur, entre 20 à 30 cm du plafond, éloigné de 60 cm des angles. Une fois installé, il ne nécessite aucun entretien.

Évitez cependant d'en installer : dans la salle de bain et dans votre garage, trop près des néons et de la ventilation, dans une pièce poussiéreuse

#### Détecteurs de fumée : des changements depuis mars 2014

##### Qui doit l'installer ?

Depuis le décret du 10 janvier 2011 et jusqu'au printemps 2014, c'était à l'occupant du logement d'installer le détecteur et d'en assurer l'entretien, qu'il soit locataire ou propriétaire. Les seules exceptions concernaient les locations saisonnières, les logements meublés, les logements de fonction et les foyers-logements, où c'était alors au propriétaire d'installer le détecteur de fumée.

##### Changement depuis la loi Alur

Mais la loi Alur (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) du 24 mars 2014 a changé la donne. Désormais, c'est au propriétaire d'équiper le ou les logements qu'il met en location. Dans les locations en cours, le propriétaire bailleur est tenu de fournir le détecteur de fumée au locataire ou de lui en rembourser l'achat.

##### Qui doit l'entretenir ?

C'est à l'occupant du logement, donc cette fois au locataire s'il s'agit d'un logement loué, d'entretenir le détecteur de fumée, de changer les piles et de le remplacer si besoin le jour où il ne fonctionne plus. Il y a cependant quelques exceptions. Dans les locations saisonnières, les logements meublés, les logements de fonction et les foyers-logements, c'est au propriétaire d'entretenir le détecteur de fumée.



## Les BOUCHONS D'AMOUR

« Embellissez la vie des personnes handicapées grâce à un geste simple et écologique » telle est la devise de l'association « Les Bouchons d'Amour » qui vient en aide aux personnes en situation de handicap.

En France : acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, chiens...), opérations humanitaires ponctuelles.

A l'étranger : participation de l'Association dans le cadre d'opérations humanitaires.



### Un bouchon, un sourire

Initialement appelée "Un bouchon: un sourire", l'association a été créée le 19 février 2001 à l'initiative de l'humoriste Jean-Marie BIGARD qui en est toujours le parrain.

En 2005, l'association "les bouchons d'amour" a remplacé l'association "un bouchon: un sourire". Le logo reste le même.

### Revenus de l'association

Vente de BOUCHONS PLASTIQUES DE BOUTEILLES DE BOISSONS:

Les principes fondamentaux sont de collecter les bouchons en plastique qui sont vendus 200 euros la tonne à la société de recyclage ERYPLAST, située en Belgique

Les bouchons, sont transformés en palettes plastique appelées progressivement à remplacer les palettes en bois actuellement utilisées. Ces palettes en plastique ont une durée de vie de 300 ans et sont recyclables à l'infini.

Tous les membres de l'association, que ce soit au niveau départemental, régional ou national, sont entièrement bénévoles. Il n'y a pas de budget de fonctionnement. L'argent issu de la vente des bouchons est reversé intégralement.

60 tonnes de bouchons = 1 chien d'assistance (14 000 €)

Entre 30 et 100 tonnes = 1 fauteuil roulant (entre 10 000 et 30 000 €)

Avec un geste simple nous pouvons tous ensemble aider les personnes en situation de handicap. On compte sur vous, partagez l'information.

L'objectif est de mobiliser le maximum de personnes (écoles, entreprises, comités d'entreprise, magasins, grandes surfaces, ...)

**Pour vous associer à ce soutien, trouvez un lieu de collecte en contactant l'association les « Bouchons d'Amour », ou en vous rapprochant de votre mairie.**



## Les bons bouchons

### **Les bouchons acceptés sont:**

- ▶ **les bouchons alimentaires:** eau, lait soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...
- ▶ **les bouchons ménagers:** liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...
- ▶ **les bouchons de cosmétiques:** déodorants, laque, parfum...
- ▶ **les bouchons de produits d'hygiène:** dentifrice, shampoing, produits douche...
- ▶ **les couvercles en plastique:** chocolat et café en poudre, moutarde...
- ▶ **divers:** les boites de pellicule photos, les œufs Kinder...

Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit.

A noter que la colle utilisée par les fabricants est à base d'hévéa, ce qui est tout à fait compatible avec le recyclage.

ATTENTION: les bouchons ne doivent pas dépasser 12 cm de diamètre.

### **Les bouchons REFUSÉS sont:**

- ▶ **les bouchons de produits chimiques** hautement toxiques
- **les bouchons de sécurité:** détergents...
- ▶ **les bouchons de médicaments**

Lors du Noël du Mini Basket le 20 décembre 2014, les jeunes basketteurs de 45 clubs du département ont récolté 263 kilos de bouchons qui ont été remis à l'association les Bouchons d'Amour basée à ARTIX représentée par Monsieur VENTE son président.



# ECOLE PUBLIQUE - REGROUPEMENT BALANSUN-CASTETIS

## Cycle 1

### **Pâtisserie à la maternelle**

Au mois de novembre, toujours sur le thème de la nourriture, dans la classe maternelle de Castétis, nous avons travaillé autour des pommes. Pour terminer ce projet, nous avons préparé en classe un crumble aux pommes.

Après avoir fait la liste des ingrédients nécessaires, nous avons demandé aux parents des Petites Sections de nous fournir de la farine, du beurre, du sucre, du sucre vanillé et des pommes: merci aux mamans et papas qui ont été très réactifs! Nous avons lu la recette que la maîtresse avait apportée et nous avons joué aux pâtisseries:

Mathieu: « On a enlevé le trognon et les pépins des pommes.»

Emma: « On a épluché les pommes. »

Robin: « On les a coupées en mille morceaux et on les a mises dans le plat. »

Bastien: « On a coupé le beurre et on l'a fait fondre. »

Naëlle: « On a ajouté le sucre et la vanille et on a mélangé. »

Mathis: « On a mesuré la farine et on l'a versée. »

Jeanne: « On a mélangé avec les doigts pour faire comme du sable. »

Killian: « On a mis le sable par-dessus les morceaux de pommes. »

Gabin: « On a mis le plat dans le four. »



... Et le lendemain, le moment tant attendu de la dégustation est arrivé!  
C'était délicieux. Bravo les petits pâtisseries!



## Cycle 2

### **Le petit déjeuner à l'école de Castétis...**

Dans le cadre de la semaine du goût, le vendredi 17 octobre 2014, on a tous déjeuné à l'école avec nos parents et même nos papis et mamies !

On s'est régalé avec des tartines de pain frais, du beurre, de la confiture, du miel, des céréales. On a pu boire du lait, du chocolat au lait, du café et du thé à plusieurs parfums.

On a mangé des fruits que l'on ne mange pas d'habitude au petit déjeuner.

Il faudra recommencer l'année prochaine car tout le monde était très content. C'était une vraie réussite puisqu'il y avait presque 80 personnes dans l'école ! Il y a même des élèves qui voulaient venir en pyjama car d'habitude ils s'habillent après avoir pris leur petit déjeuner !



Diluns lo 8 de deceme, qu'avem pres lo bus tà anar dinc a Monenh. Qu'avem assistit a un spectacle en occitan : PORIQUETA.

Que i avè duas comedianas : Maria-Elena e Maria-Nadau, qui avèn accessòris tà representar los personatges.

L'espectacle que contava l'istùera d'ua petita pora qui a trobat ua saca plea de pèças d'aur.

Suu camin, qu'encontra un òmi, ua vop, un lop, un arriu, d'autas poras, un marro e lo huec...

Quan l'òmi la vòu tuar, la vop, lo lop e l'arriu qu'ajudan la poriqueta.

L'istòria qu'ei estada explicada de tres façons : en contar, en mimar e en jogar los personatges.

Que ns'a hèra agradat !

Los escolans de Castethins.

## Cycle 3

### **La capoeira**

En septembre, nous avons commencé les cours de capoeira avec Carlos, le professeur brésilien, sur le temps périscolaire.

A part quelques élèves, nous avons tous découvert la capoeira. Certains pensaient qu'il s'agissait d'une sorte de gymnastique, d'autres que c'était un sport de combat, d'autres enfin, croyaient qu'on allait utiliser des épées en bois.

En fait, la capoeira est un art martial brésilien, qui ressemble à un sport de combat mais sans contact.

Carlos nous a appris à faire la roue, nous avons fait des jeux de course et des jeux d'équipes, de rapidité. Nous avons appris des chansons en portugais et même quelques mots en brésilien !

Le 16 décembre, avant le marché de Noël, nous étions contents de montrer à nos parents ce que nous avons appris !

Les élèves de l'école de Balansun.

## Permis piéton

Comme chaque année, les élèves de CE2 de l'école de Balansun ont préparé le permis piéton en partenariat avec la gendarmerie et la MAIF.

Valentine, Gaëlle, Rafaël, Marvyn, Jacques, Antonin, Marion et Lilian ont obtenu leur permis piéton. Le diplôme leur a été remis à l'école par le gendarme Lebon, en présence de Mme le maire de Balansun.



Une fois de plus les Castétisiens se sont mobilisés de façon remarquable pour le téléthon. La somme de 3328€20 a été reversée à l'AFM.

Tout commence par une matinée fraîche, une fois n'est pas coutume, non pluvieuse,

ce qui a fait le bonheur de nombreux marcheurs.

Pendant que les uns font du sport, certains se régalent avec les gras doubles.



Le repas du midi se passe toujours avec autant de convivialité autour de la garbure qui fait l'unanimité.

Tout au long de l'après midi se sont déroulés des matches de basket qui ont drainé beaucoup de monde, d'ailleurs nos crêpières ont eu du mal à faire face à la demande.

En première partie de soirée, Thomas Lopes a fait une démonstration de danses en ligne, il a rassemblé jeunes et moins

jeunes pour une initiation qui a été appréciée de tous. 22 h 30 place aux rockeurs et salseros des clubs de Saint Suzanne, Maslacq, Monein, Artix, et Mesplède (environ 200 danseurs) qui ont pris possession du "parquet" de la salle des fêtes jusqu'à 1 heure du matin pour le plaisir de tous. Merci à tous les donateurs, aux associations, à la mairie, à tous les bénévoles qui font de cette journée une réussite.





# UNION SPORTIVE CASTETIS GOUZE

Pour notre part la première partie de saison a démontré que notre association continue de bien se porter avec des effectifs stables et même une augmentation du nombre de licencié(e)s pour la section Basket..

Les résultats sportifs alternent le bon et le moins bon mais l'état d'esprit général est au beau fixe.

Nous espérons une belle fin de saison avec peut-être de belles récompenses au bout des phases finales.

Sur le terrain extra sportif, le vide poussette de novembre a une nouvelle fois connu un beau succès de même que le loto de Noël.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier nos généreux donateurs ainsi que la population pour l'accueil réservé à nos jeunes dans le cadre de la tournée des calendriers.

Le club vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2015!

## SECTION FOOTBALL

### SENIORS

Le début de saison 2014/2015 a été marqué par le changement de staff technique au niveau des séniors. Carlos JACINTO a pris la suite d'Yves MORLAAS que le club remercie chaleureusement.

### FOOT A 11

- **Equipe A** : (Encadrée par Carlos JACINTO, Pierre POUSTIS, Jean Marie PRADA et Laurent POUYSEGUR). Notre jeune équipe fanion se porte plutôt bien puisqu'elle pointe à la 6<sup>o</sup> place malgré 2 matchs de retard, félicitations!

- **Equipe B** : (Encadrée par Arlindo SARAIVA, Mathieu BERNARDIN et Serge DUVIGNAU). Début de saison difficile pour nos réservistes (suite à la montée de la saison passée) à qui nous souhaitons courage et ténacité !



### FOOT A 7

- **Equipe C** : Bonne entame pour notre équipe C, qui gère bien son début de saison ( 2<sup>o</sup> )



- **Equipe Vétéran** : 1<sup>o</sup> place pour nos « anciennes gloires » à la trêve ... bravo

Les résultats sont encourageants et les objectifs atteints en ce début de saison grâce à la bonne assiduité aux entraînements

## JEUNES

- **U6/U7** : Deux douzaines de gamins composent cette catégorie qui est soit la 1<sup>ère</sup> année de football pour les uns, soit la 2<sup>ème</sup> pour les autres. Encadrés par Yannick Jouanlong, Mathieu Chinsi, Thomas Poustis et Baptiste Maunas. Très attentifs à la qualité de l'accueil, les enfants découvrent le jeu et s'initient aux bases simples du football tous les samedis après-midi lors des séances d'entraînement ou à l'occasion de plateaux en compagnie d'autres clubs.

- **U8/U9** : A défaut d'être très étoffé, l'effectif, composé de huit joueurs, se révèle assidu et motivé. Il progresse lentement mais sûrement sous la houlette de Yves Morlaas, revenu à la base après un passage chez les seniors, et Nicolas Lagardère, jeune éducateur qui vient de participer à la formation correspondante à cette catégorie.

- **U11** : Avec un effectif de 18 joueurs pour l'USCG et 20 pour l'ESP, nos deux clubs étant en entente, ce sont trois

équipes qui sont engagées dans cette catégorie. Cela nécessite une bonne organisation et un nombre d'éducateurs en rapport afin de permettre à ces jeunes, qui en sont déjà à leur 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année de pratique, de continuer leur initiation et progression. L'encadrement est assuré par Nicolas Moinot, Didier Chelle et Didier Margnac pour l'USCG.

- **U13** : Cette catégorie est également en entente avec l'ESP, avec 12 licenciés pour notre club et 18 pour l'Esp. Deux équipes engagées et peut-être un 3<sup>ème</sup> à partir de janvier, l'effectif ayant évolué. Les éducateurs, Lionel Clavé et Bastien Saraiva, s'efforcent d'inculquer à leurs joueurs les bases du jeu collectif tout en les préparant au passage du foot à 11.

- **U15** : Un effectif un peu juste (12 licenciés) nous a contraints à engager cette équipe en foot à 7. Malgré un calendrier un peu chaotique et des oppositions relativement faibles, nos jeunes se montrent assidus et appliqués tout en essayant de mettre en pratique les conseils prodigués par leurs coaches, Vincent et Antoine Leclerc, Jérôme Ducos-Ducq et Eric Garate.



- **U17** : Encadrés par Dylan et Franck Connan, Michel Pouyès et Yves Delas, cette équipe est composée de 15 joueurs, ce qui



s'avère parfois un peu limite pour le foot à 11. Le sérieux de ces jeunes, tant à l'entraînement que durant les matches,

permet toutefois de poursuivre efficacement leur formation tout en les préparant au passage en seniors.

## SECTION BASKET

*Bienvenue à Paul et Emilie qui sont venus pointer leur bout de nez au domicile de notre président de la section Guillaume LAMOTHE et Sandra.*

En passant la barre des 100 licenciés, la section basket de l'USCG se porte bien !

Tous ces joueurs et leurs éducateurs sont de retour sur les terrains. L'ambiance studieuse plane dans la salle, tous sont motivés afin que la saison soit la plus réussie possible.

### **CHEZ LES JEUNES :**

De l'école de basket aux juniors, 6 équipes aux couleurs du club !

Minis poussines, poussines, benjamines, minimes, juniors. Avec un effectif important, une deuxième équipe poussine a été engagée au mois de novembre, ce qui permet à toutes ces demoiselles de participer aux matches. Le vendredi, elles bénéficient d'un deuxième entraînement sous la houlette d' Agnes Clave.

La catégorie junior a pu être engagée grâce au surclassement des cadettes.

Toujours avec le même fonctionnement, l'apprentissage en fil conducteur, les nouveaux éducateurs, qui sont venus étoffer l'encadrement déjà présent, prennent la même bonne direction afin de guider tous nos jeunes vers le plaisir de la balle orange.

### **CHEZ LES SENIORS :**

Nos deux équipes seniors jouent, en ce début de saison, le haut du tableau.

L'arrivée de nouveaux joueurs a permis au groupe des garçons de repartir sur de bonnes bases et d'engager l'équipe sans s'associer à un club voisin. Les filles ont également complété leur effectif et toutes sont d'attaque pour entamer cette seconde partie.

### **BILAN DE CHAQUE EQUIPE FAIT PAR LES EDUCATEURS :**

**ÉCOLE DE BASKET:** Saureya Guellab, Clothilde Maunas ,Cecile Leclerc

Cette saison, l'école de Basket accueille 20 pousses en herbe qui au fur et à mesure s'épanouissent autour de la balle orange par le biais de séances ludiques organisées sous forme de jeux leur permettant de s'évader dans l'imaginaire. Elles ont pu développer la pratique du basket à travers la participation à différents événements à thèmes (plateaux, mini championnats). Cette fin d'année se termine par un rassemblement de toutes les écoles de basket autour de la magie de Noël.



**POUSSINES (U11) :** Marie France Etchebarne ,Saureya Guelleb,

L'effectif de cette année (16 joueuses) nous permet depuis la deuxième partie de la saison, d'engager deux équipes de poussines : 9 filles de 2004 pour l'équipe 1 et 7 filles de 2005 + 2 joueuses de l'école de basket pour l'équipe 2.

Bon début de saison pour les deux équipes qui jouent pour l'instant une deuxième phase en vue d'une qualification en championnat « honneur » ou « challenge »...selon les résultats à venir.

Beaucoup d'assiduité de la part des filles et nous constatons que les progrès sont largement au rendez-vous.



**BENJAMINES (U13) :** Mélanie Lopez, Christelle Basterreix, Gilles Meyniel

Effectif de 11 filles. Cette année nous avons mis en place deux entraînements par semaine afin de travailler le shoot dans une séance et le collectif dans l'autre. Les filles sont assidues et sérieuses. Une première phase sans grand intérêt avec des équipes très faibles et deux équipes inintéressantes à jouer. L'objectif était de jouer en excellence mais avec un effectif trop hétérogène, la deuxième phase se fera en honneur. Mention spéciale à Lola Bert qui a été retenue avec la sélection des Pyrénées Atlantiques.

**MINIMES (U15) :** Lucile Coubluc, Valerie Lacouture

Avec un effectif de 11 joueuses, nous avons débuté notre saison avec une poule de brassage élevée et difficile. Avec une progression constante, et qui, à force de travail a fini par payer avec une victoire pour finir la première partie du championnat.

En espérant continuer sur cette lancée pour le reste de la saison.

**JUNIORS (U 20) :** Laure Meliande, Gilles Meyniel

Effectif 12 joueuses. Le groupe qui évoluait ensemble les années précédentes, a subi quelques changements mais garde la stabilité au niveau effectif (avec 2 départs (dont Léa à qui nous souhaitons bon vent en championnat supérieur chez les cadettes France de Mourenx pour deux arrivées). Ce groupe, composé de 4 juniors et complété par des cadettes première et deuxième année, s'est engagé en championnat junior cette saison. Il y fait plutôt bonne figure puisqu'il termine au milieu de tableau avant la trêve.

Avec deux entraînements par semaine, dont un en commun avec les seniors filles qui leur apporte leur expérience en la matière. Les juniors travaillent pour s'adapter à un niveau où le jeu évolue vers une spécificité des postes et des attaques. De net progrès se font sentir et nul doute que ces jeunes filles seront la future équipe fanion du club.



**SENIORS FILLES** : Gilles Meyniel, Agnes Clavé

Avec un effectif de 12 filles motivées et sérieuses, la phase de brassage s'est soldée par un bilan positif de 5 victoires pour 3 défaites et une seconde place de la poule, permettant aux filles d'accéder à l'honneur pour la seconde phase.

Bonne humeur, assiduité et sérieux sont les caractéristiques de cette équipe...que ça continue en 2015 !!!



**SENIORS GARCONS** : Christian Clairence

L'équipe garçon de Castétis termine la première phase de sa compétition avec 2 défaites et 8 victoires. Cette première place au classement lui permet de jouer la deuxième partie du championnat au niveau honneur. Par contre, en coupe, les deux matches perdus nous éliminent définitivement de cette compétition. Reste encore beaucoup de travail pour prétendre jouer le haut de tableau, la montée et le titre.

La section Basket de L' USCG vous souhaite une bonne année 2015 très sportive !!

# VOLLEY BALL

## ASSOCIATION « LA GAYOLLE »

En ce début d'année les volleyeurs de la Gayolle vous souhaitent leurs bons vœux pour 2015.

Après des vacances bien méritées, des fêtes, des apéros et des repas bien arrosés, les volleyeurs de Castétis et Balansun se sont retrouvés début septembre pour une réunion avec au menu le bilan de la saison passée. Des résultats moyens mais en revanche des finales organisées à Castétis très réussies.

Cette année, un effectif en baisse, quatre de nos jeunes sont partis renforcer les licenciés de l'Union Béarnaise à Argagnon, trois blessés chez nos anciens qui n'ont pu reprendre et deux abandons. Tout le monde était là quand même pour profiter

d'un petit moment de détente, fin novembre à Pau, lors d'une soirée bowling suivi d'un repas apprécié de tous. Merci à Cathy et Karine pour l'organisation. Le meilleur résultat de la compétition a été remporté par JPM qui s'est vu offrir la quille de bois. C'était bien sympa.

Le 24 Septembre, tous les responsables d'équipes des communes participantes se sont réunis à la salle de Balansun pour la préparation de la saison :

### - Le renouvellement du Bureau

Présidente : **Gaëlle Weber** de Sarpourenx

Trésorier : **Franck Laulhé** de Lanneplaa

Secrétaire : **Franck Pons** de Casteide



### L'inscription des équipes et leurs responsables

Au total 17 équipes ont été engagées dont 7 mixtes (5 hommes, et 5 filles).

Depuis quelques années, le manque de participant se fait ressentir dans toutes les communes, les jeunes s'essayent à d'autres sports et les vieux vieillissent mais l'esprit reste. De ce fait, il y a moins d'équipes qui sont engagées dans le tournoi. Associés, Castétis-Balansun engagent cette année 2 équipes mixtes, 1 équipe homme et 1 équipe fille.

**Mise en place du calendrier avec des matches aller-retour dans les 3 catégories.**

Cette année, c'est au tour de Sarpourenx d'organiser les finales où l'on espère, peut-être, y retrouver une de nos équipes... On verra !!

**Excellente saison à tous !!!**





## COMITE DES FETES



Vous avez dit 35 ? On ne se rend pas trop compte en prenant du recul mais effectivement plus les années passent, plus nous essayons de faire au mieux pour dynamiser le village... En regardant derrière nous, nous pouvons constater que nous avons parcouru un joli chemin de campagne à travers le temps... Eh bien 35 c'est le nombre de jeunes motivés prêts à passer un bon moment avec vous tous, vous qui jouez aussi le jeu pour qu'on puisse continuer dans cette lancée ; continuer à vous faire plaisir...

La famille s'agrandit d'année en année parce que vous y contribuez aussi ! Merci aux Castétisiens et autres et un grand bravo encore à toute notre équipe... Petit flash back sur cette belle année 2014.

### Les fêtes patronales 8,9 et 10 Août

Elles ont débuté sur les chapeaux de roue puisque vous avez été encore plus nombreux pour entamer la tournée des repas. Une sacrée organisation autant à table qu'à la buvette pour servir les plus gourmands !!! Heureusement le dance floor a dégourdillé les pattes de certains pour commencer à éliminer jusqu'au petit matin. Une salle nettoyée au peigne fin, le couvert mis pour les 60 amateurs de gras double le samedi matin en ont ravi plus d'un !

Pétanques et autres VTT ont connu aussi un fort succès avant de se ré-emplumer de notre traditionnel moules-frites...

Enfin un beau temps au rendez-vous pour un dimanche chargé en émotions entre un pique-nique plus que réussi puisque c'est la 2<sup>ème</sup> année que ce moment de convivialité prend autant d'ampleur ; et aussi l'incontournable inter-quartiers qui ravi encore une fois les grands comme les petits ! Encore félicitations aux chanceux

de Noarrieu. Une belle cuvée pour le comité qui remercie une fois de plus les courageux de l'équipe de jour et tous ceux qui nous donnent envie de nous dépenser pendant ces 3 jours de fêtes...

### Le repas de quartier : Noarrieu

Nous sommes arrivés à un stade où le castétisien n'a plus peur du ridicule puisque cette année Noarrieu nous a prouvé qu'un joli costard cravate pouvait très bien se marier avec un tutu et des collants !! Un très bon repas cuisiné aux couleurs du sucré-salé a fait vibrer nos papilles... Une folle soirée sous le thème du haut chic-bas choc à remettre en jeu pour les bleus du Clamondé qui devront relever encore plus haut le niveau cette année.

Merci encore à Noarrieu pour cet investissement et cette originalité. Tous à vos imaginations...

### Kanakole : 16<sup>ème</sup> édition

Pour cette 16<sup>ème</sup>, nous nous sommes fait plaisir car cela fait maintenant quelques années que le duo des « Croquants » traverse les esprits de certains... Pari gagné : les voilà enfin sur notre scène castétisienne... Nous n'aurons pas battu un record d'entrées mais la soirée festive était là !! Un grand bravo à nos chers « Quinz'amics » pour leur première à Kanakole mais aussi aux « Vide Grenier Brass Band » qui nous ont fait swinguer avec leurs cuivres ! Merci à tous et rendez-vous pour la 17<sup>ème</sup> même jour, même endroit, même heure...

**Le comité des fêtes vous souhaite une très belle année 2015, nos meilleurs vœux et vous attend toujours aussi nombreux pour de nouvelles surprises.**

# ASSOCIATION DE CHASSE

Le samedi 6 septembre 2014 s'est tenu le repas annuel de l'ACCA, préparé par le Restaurant « La Bulle ». C'est dans la salle polyvalente que se sont retrouvés une centaine de castétisiens et amis pour partager un moment de convivialité.

A l'issue du repas, l'association a distribué des poches de civet de sanglier sous vide, aux convives présents et aux castétisiens qui en avait fait la demande. Cette opération qui a été appréciée sera renouvelée en fonction des captures futures.

## Local chasse

Dans l'attente d'un local, Ramuntcho HIRIART nous a généreusement prêté les locaux et chambre froide de son ancien fournil. Nous lui en sommes tous reconnaissants.

## Sangliers

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les différentes battues nous ont permis de prélever 18 sangliers avec deux journées fastes. Le 23 décembre, 4 sangliers ont été pris et le 2 janvier, 5 sangliers ont été capturés. La veille, des dommages avaient été occasionnés sur des pelouses de riverains !

## Chevreuil

Deux battues ont suffi pour permettre la capture des 20 chevreuil attribués par la fédération.



## Migration

Il va falloir s'y habituer ! Le froid et le vent du nord absent cet automne. Du vent du sud, une douceur exceptionnelle et voilà tous les ingrédients réunis qu'appréhende le chasseur de palombe.

2014 sera une très petite année avec des palombes impossibles à poser. La présence d'oiseaux en hivernage est également très faible et cela sur toute l'Aquitaine. Le paradoxe, c'est que les populations de palombes se portent bien et même se développent !

Côté bécasses, une saison en demi-teinte.

La bécasse étant par définition un gibier sauvage qui ne se reproduit pas en captivité, les chasseurs sont toujours un peu inquiets de sa bonne ou moins bonne reproduction d'une année sur l'autre. Cette saison, après un millésime 2013 très convenable, sera très moyenne.

L'ACCA de CASTÉTIS vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES BALANSUN/CASTETIS (ABC)

L'association des parents d'élèves ABC du RPI Balansun-Castétis (regroupement des écoles publiques de Balansun et de Castétis) organise différents événements pour collecter des fonds qui permettent d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.

**Dimanche 23 novembre** a eu lieu à Castétis le vide poussette organisé par l'USCG. L'association des parents d'élèves y tenait un stand de matériel de puériculture, jouets et vêtements. Un grand merci aux généreux donateurs et aux personnes qui ont donné de leur temps.

**Dimanche 14 décembre** a eu lieu la vente de chocolats sur les deux communes. Merci à tous les parents d'élèves qui nous ont aidés à ensacher et vendre les bonbons ainsi qu'aux gourmands qui les ont achetés !

### **Mardi 16 décembre : spectacle et marché de Noël**

Cette année, nouvelle formule : spectacle des enfants, goûter et marché de Noël. En effet, les enfants ont fait eux-mêmes leur spectacle : capoeira pour les plus grands, représentation de théâtre pour les GS/CP/CE1 et chants pour les petits. Les parents étaient nombreux pour apprécier l'aboutissement du travail des enfants réalisé lors des activités périscolaires.

Le spectacle était suivi du marché de Noël où de nombreux objets artisanaux réalisés par les enfants, lors des activités périscolaires et de la classe, étaient en vente. Ce marché de Noël a connu un franc succès autour des gâteaux préparés par les parents.

Merci aux intervenants de théâtre et capoeira, aux employées de l'école ainsi qu'aux enseignantes pour leur enthousiasme et leur créativité.

Toutes ces manifestations permettront aux enfants des 2 écoles : Castétis et Balansun de bénéficier de sorties éducatives (cinéma, visites...), de matériel pédagogique (livres, jeux...), de réaliser un voyage de fin d'année...

Notez dès à présent les dates de nos prochaines manifestations :

LOTO

**DIMANCHE 15 MARS**

**SALLE DES FETES DE CASTETIS**

20	33	56	68	85
4	12	38	65	71
9	26	47	59	88

Et probablement une VENTE DE GÂTEAUX à la sortie des bureaux de vote des élections départementales...

Nous comptons sur votre participation et vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015.



## LES NOUVELLES DE LA RUCHE

En septembre, rentrée réussie, avec l'arrivée de 2 petites nouvelles qui ramènent à 20 les effectifs de l'essaim.

Le Tricot, toujours le tricot, activité sans cesse renouvelée, avec utilisation de nouveaux points et consolidation des apprentissages de base : montage fantaisie des mailles, repêchage des mailles qui cherchent à s'évader, il reste toujours quelque nouveau détail à figoler. Certaines s'étonnent des progrès qu'elles ont accomplis depuis la réalisation de leurs premiers essais : compréhension d'un patron, lecture de la marche à suivre et réalisation complète d'un vêtement procurent à chacune une autosatisfaction bien légitime. Mais le tricot est concurrencé par la couture, avec des ouvrages originaux : création de nombreux sacs et objets fantaisie inédits, copie de modèles existants, chacune avance à son rythme et choisit son occupation, pourvu que le goûter soit servi à 16 h, afin de redonner du cœur à l'ouvrage.



Côté loisirs, pas de soucis non plus au cours de l'agréable promenade dans les rues de Saint Sébastien en septembre : visite pédestre de la ville avec lèche-vitrines suivie d'une vue d'ensemble en petit train, activités séparées par une halte très appréciée au restaurant Izkina, 4 rue Calbeton 0034943422562. (on vous communique les coordonnées, car le prix et les menus nous ont enchantées... mais ce n'est pas de la pub !!!)



Mi décembre, overdose de gâteries (pour certaines, car les jeunettes n'ont pu accéder à tout le programme !

- le 12.12, participation aux repas des Aînés du village, réservé aux septuagénaires et plus... et à ceux qui les soutiennent dans la vie (!)
- le 13.12, pour toutes celles qui le souhaitent (c'est à dire celles qui n'étaient pas d'esperouquère,\* de pèlère \* ou de galère, invitation à un repas à La Bulle (on ne donne pas les coordonnées, leur réputation n'est plus à faire... )

Certaines n'ont pas hésité à participer aux deux festivités, cumulant ainsi les risques de cellulite, cholestérol, diabète et autres gâteries réservées à ceux qui abusent ! Et je ne parle même pas de celles qui, le 14, ont participé à la journée "portes ouvertes" du Jurançon ! A ce régime-là, ce n'est plus du miel, mais de l'hydromiel (pardon, de l'hydromel... ) qui sera produit dans notre Ruche !

Mais pas de séquelles apparentes pour l'instant, et les Abeilles comptent bien récidiver en cette fin 2014, pour festoyer en famille ou entre amis, afin de partir d'un bon pied sur les chemins de l'An 2015. Elles vous souhaitent de pouvoir en faire autant, et vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

\* pour certains adoptés, une traduction s'impose : "esperouquère" ou "espelouquère" : action de dépouiller le maïs, de préférence à la veillée, et avec des amis, c'est plus sympa !

\*pélère" : pèle-porc, mais je constate avec étonnement que celui-là non plus n'est pas

dans le dictionnaire, alors pour vous aider, je vais proposer "escane-bitou", ça vous parle ? Réponse en juillet (bien que ce ne soit pas la saison pour ce genre de réjouissances).

## LES BLAGUES DE DIDI

### 1/Madeleine interpelle son mari:

Je descends chez la voisine lui emprunter de la farine .J'en ai juste pour 5 minutes !

D'accord chérie lui rétorque son mari.

En attendant, sois gentil d'arroser le gigot qui est au four toutes les dix minutes.....Hi..hi ...hi

### 2/Réponses d'élèves du primaire à leur instituteur:

a) dans la phrase'' Le voleur a volé la pomme'' où est le sujet? En prison...

b) le futur du verbe : je baille est : Je dors.....

c)Que veut dire l'eau potable ?C'est celle que l'on met dans le pot .....

d)Qu'est ce qu'un oiseau migrateur ? C'est celui qui se gratte la motié du dos .....

e) Que faire la nuit pour éviter les moustiques ? Dormir avec un mousquetaire.....

f) Pourquoi le chat a-t-il quatre pattes ? Les deux devant servent à courir et les deux derrière à freiner.

**JE VOUS SOUHAITE DE RIRE LE PLUS SOUVENT POSSIBLE en 2015.**

### COUP DE CHAPEAU POUR 2014 :

Au comité des fêtes pour sa jeunesse, son dynamisme et son efficacité. Merci et Bravo.

### COUP DE BERET POUR 2014 :

Aux Castétisiens et voisins qui ne respectent pas les règles en matière de collecte des ordures. ...Hou...Hou!!!



Pampelune, Orthez et Bayonne auront été les seules arènes que nous ayons visitées cet été.

Été qui d'ailleurs fut plutôt calme pour Los Dos, mais il faut dire que le premier semestre fut riche (Ecosse, pèlere, casétras, DVM...): donc un petit coup de mou alors que nous avons fêté dignement nos cinquantièmes (Domi, Didier, Alain)? Mais non, à la cinquantaine nous sommes encore pleins de jus, et nous allons le prouver...

Contrairement à Los Dos, les cantaires de Quinz'amics ont connu un second semestre très actif!

Répétitions, concerts et prestations se sont enchaînés aux fêtes d'Orthez, à Hagetmau, à la fête des Bergers d'Aramits (où nous avons fini deuxième!), en concert privé à Saubole, à la sortie du Beaujolais nouveau au restaurant La Casa, 1<sup>ère</sup> partie de Nadau à Os-Marsillon, au Maraton de la canta à Lanneplaa, Kanakole à Castétis et le 18 janvier à St-Pée-d'Oloron.



Quinz'amics et Los Dos remercient très chaleureusement Michou Beuste, notre chef de chœur, qui a décidé de poser sa baguette à l'issue du concert d'Oloron.

Son successeur prendra ensuite le relais, il s'agit d'une femme qui dirigera de main de fer notre groupe de 21 gars!

Bienvenue à Anne, et bon courage.....

Des prestations sont d'ores et déjà fixées: animation du match Section paloise/Stade montois, concert de bienfaisance à Monein, concert-retour avec Biez-Bat, concert à St-Pierre avec Los de Broussez, Lo Maraton de la Canta à Balansun.

Dernièrement le Père-Noël est venu porter quelques cadeaux à 14 enfants de la péña, avant que les plus grands se retrouvent pour le repas de fin d'année.

Viendra ensuite (le 30 janvier) l'Assemblée Générale de notre association.



Un gros chantier nous attend cette année 2015, la réfection d'un bâtiment agricole sur Balansun qui deviendra notre nouveau local, en espérant pouvoir y fêter le Noël prochain?

Bénévolat, mains d'œuvre, système D, récupération, devront faire bon ménage!

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année...

Contact : [los-dos@sfr.fr](mailto:los-dos@sfr.fr)

Une visite : <http://penalososdos.jimdo.com/>

Et Quinz'amics sur la page Facebook ou sur Youtube.

# ETAT CIVIL

## **FAMILLES : Bienvenue aux nouveaux Castétisiens**

ARANDA Félix et SALVAI Danièle  
BENKHÉLIFA Maurad  
DABESCAT Laurent  
DA CRUZ SOBRAL José et DA COSTA RODRIGUES Sara  
DUTILH François  
GUINAUDEAU et GIRATEAU  
LAMEIGNERE Yannick  
MORIN Alexis et Christelle  
NETO Mathias et VINCENT Julie  
MORIZOT Yves et Patricia

## **NAISSANCES :**

BERNIGAUD CAIXEIRINHO Zélia  
BIGNAN Amélie  
DA CRUZ SOBRAL Sofia  
MORAIS BRANCO Melina  
NETO Hugo  
POUSTIS Laya  
POUYES Hugo Bernard

## **DECES :**

ÇABALETTE Arnaud  
CAMBET Michel  
LABORDE Gaston  
LESTE-LASSERRE Georges  
THÉAUX Georgette

## **Horaires de la mairie :**

LUNDI :	14 h - 18 h
MERCREDI :	8 h - 12 h
VENDREDI :	14 h - 18 h

Téléphone mairie : 05.59.67.80.71  
Mail : mairie.castetis@wanadoo.fr

# INFORMATIONS

## DÉLIMITATION DES CANTONS

Le département des Pyrénées-Atlantiques comprend vingt-sept cantons (décret n°2014-248 du 25 février 2014) Notre canton est le n°2 « ARTIX et Pays du Soubestre ». Il comprend les communes suivantes :

ARGAGNON, ARGET, ARNOS, ARTHEZ-DE-BÉARN, ARTIX, ARZACQ-ARRAZIGUET, AUSSEVIELLE, BALANSUN, BEYRIE-EN-BÉARN, BONNUT, BOUGARBER, BOUILLON, BOUMOURT, CABIDOS, CASTEIDE-CAMI, CASTEIDE-CANDAU, CASTÉTIS, CASTILLON, CESCAU, COUBLUCQ, DENGUIN, DOAZON, FICHOUS-RIUMAYOU, GAROS, GEUS-D'ARZACQ,

HAGETAUBIN, LABASTIDE-CÉZERACQ, LABASTIDE-MONRÉJEAU, LABEYRIE, LACADÉE, LACQ, LARREULE, LONÇON, LOUVIGNY, MALAUSSANNE, MAZEROLLES, MÉRACQ, MESPLÈDE, MIALOS, MOMAS, MONT, MONTAGUT, MORLANNE, PIETS-PLA SENCE-MOUSTROU, POMPS, POURSUIGUES-BOUCOUE, SAINT-MÉDARD, SALLESPISSÉ, SAULT-DE-NAVAILLES, SÉBY, SERRES-SAINTE-MARIE, URDÈS, UZAN, VIELLENAVE D'ARTHEZ, VIGNES. La commune de CASTILLON comprise dans ce canton est celle limitrophe de la commune d'ARTHEZ-DE-BÉARN.

## Élections départementales (ex-cantoniales) et régionales

Les conseillers régionaux et généraux élus lors des dernières élections régionales et cantonales doivent être remplacés en 2015.

### Élections départementales

#### Électeurs

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales.

#### Périodicité

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

**Le 1<sup>er</sup> tour aura lieu le 22 mars 2015 et le 2<sup>nd</sup> tour, le 29 mars 2015.**

Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.

**À noter :** il n'y a pas d'élections cantonales à Paris car le territoire recouvre la ville et le département. C'est le conseil de Paris qui fait office de conseil général et de conseil municipal.

#### Mode de scrutin

Pour chaque canton, un binôme (femme homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au **premier tour**, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- et un nombre de suffrages égal à au moins **25 %** des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

**Au second tour**, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à **12,5 %** des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

## Élections régionales

### **Électeurs**

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers régionaux lors des élections régionales.

### **Périodicité**

Les conseillers régionaux élus en mars 2010 seront remplacés en **décembre 2015**.

Les conseillers régionaux seront élus pour une durée de 6 ans.

### **Mode de scrutin**

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

**Au premier tour**, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%), elle obtient le quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

**Au second tour**, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

## **Le PLAN LOCAL d'URBANISME**

### Quelle ville / village de demain ?

Habitations, commerces, entreprises, agricultures, écoles, rues, places, trottoirs, routes, bois, rivières, .... La commune, c'est tout ça à la fois ! Un ensemble d'activités regroupées en lieu où se concentre la population. Se dessinent alors des enjeux de l'aménagement du territoire qui nécessitent en amont de déterminer et d'appréhender le fonctionnement de la commune.

Pour appuyer la commune dans cette démarche, un seul outil existe le PLAN LOCAL d'URBANISME.

Par délibération du 25/09/2014, la commune de CASTETIS a donc prescrit l'élaboration de son premier PLAN LOCAL d'URBANISME.

La commune vient de commencer à travailler sur ce dossier avec l'aide de la communauté de communes de Lacq-Orthez, appuyé par le bureau d'études CREHAM.

L'élaboration du document devrait demander 18 mois. Il répondra aux dernières exigences légales définies par le code de l'urbanisme et le code de l'environnement, qui intègrent les lois Grenelle (Engagement national pour l'environnement), et surtout ALUR.

Le P.L.U. permet de prévoir le développement cohérent et harmonieux d'une commune en tenant compte des impératifs du développement durable, et notamment la consommation de l'espace qui doit être modérée. Il doit intégrer les trames verte et bleue, tout en préservant la qualité urbaine et architecturale. Le P.L.U. doit dépasser les demandes individuelles pour préparer l'avenir.

### De quoi se compose un P.L.U. ?

Il s'agit d'un document complet composé :

- 1) d'un *Projet d'aménagement et de développement durable* (P.A.D.D.) : pièce maîtresse du PLU, il est l'expression claire et accessible du projet communal de développement à 10 ans de la commune.
- 2) d'un *Rapport de présentation* qui passe en revue l'ensemble des thématiques territoriales et environnementales permettant de mettre en avant ses atouts et ses faiblesses. Il aborde les choix de zonage et les incidences du PLU sur l'environnement y sont évalués.
- 3) De *documents écrits graphiques règlementaires* : plans de zonage et règlement applicables par zones. Il s'agit de la traduction règlementaire du P.A.D.D. Chaque secteur de la commune est délimité et règlementé en fonction de ses caractéristiques, ses contraintes, ses besoins et des objectifs de la commune.

### Pour votre information et participation

Nous vous rappelons qu'un registre déposé en mairie est disponible pour recueillir vos avis, remarques et questions. De plus, vous serez informés par affiche et par voie de presse des dates de réunions publiques organisées pendant l'élaboration du document.

### Les étapes.

- **Etapes 1** : Diagnostic et projet d'aménagement et développement durable
- **Etape 2** : Projet de P.L.U. : zonage, règlement, orientation d'aménagement, ...
- **Etape 3** : Mise au point définitive : consultation des services de l'Etat, enquête publique, approbation.